Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 46 (1938)
Heft: 4

Artikel: Quelques séries de prix à Morges du XIVme au XVIIme siècle
Autor: Kupfer, E.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-36103

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le travail que vous venez de faire, est une preuve que votre santé est maintenant rétablie, et je m'en réjouis fort ; la Suisse a besoin de conserver ceux qui l'aiment et qui la servent comme vous.

Recevez...

Votre très humble
et très obéissant serviteur
Fréderic César de la Harpe.

Quelques séries de prix à Morges du XIVme au XVIIme siècle

On a souvent tenté d'établir des comparaisons entre les prix anciens et nos prix actuels afin de déterminer les rapports, quant à leur valeur d'achat, des monnaies d'autrefois avec les nôtres. Mais, pour être utiles, ces comparaisons doivent porter sur le plus grand nombre possible de données, quelles que soient celles que l'on estime les plus propres à être confrontées. Aussi l'enquête se poursuit-elle. Et si les conclusions qu'on en tire provisoirement divergent parfois beaucoup, cela ne saurait infirmer la méthode elle-même.

Comme contribution à cette enquête, nous donnons ci-après trois séries de prix distinctes, mais qui ont des points de contact assez nombreux. La première est tirée des comptes de la châtellenie de Morges[1] au XIVme siècle, au XVme et au commencement du XVIme ; la deuxième, d'un compte de tutelle portant sur les années 1554 et 1555; et la troisième, du livre de raison d'un receveur baillival pour les années 1647 à 1650.

I

Voici d'abord, pour les années 1361-1362, une série de prix de journées, nourriture comprise, aux vignes et aux foins de Denens s. Morges, village qui faisait partie alors du domaine immédiat des comtes de Savoie [2] :

1361,	journées	de premier fossoyage,	à	16 d.[3]
»	»	de second fossoyage,	à	13 d.
»	»	d'effeuilles, hommes,	à	12 d.
»	»	d'effeuilles, femmes,	à	8 d.
»	»	de troisième fossoyage,	à	13 d.
»	»	de vendange, hommes,	à	13 d.
»	»	de vendange, femmes,	à	7 d.
»	»	de tonneliers (incl. dép.[4])	à	3 sols
»	»	de charretiers (av.attel.),	à	3 sols 6 d.
1362	»	de premier fossoyage,	à	12 d.
»	»	» »	à	16 d.
»	»	de fenaison, hommes,	à	14 d.
»	»	» »	à	15 d.
»	»	de fenaison, femmes,	à	9 d.
»	»	» »	à	10 d.
»	»	p. décharg. foin, femmes,	à	8 d.
»	»	de charretier seul,	à	12 d.
»	»	» »	à	14 d.
»	»	» av. attelage,	à	4 sols

Voici, à la même date, des prix de journées d'ouvriers de métiers, nourriture comprise (« inclusis expensis ») :

1361,	journées	de charpentiers-couvreurs,	à	2 sols 4 d.
»	»	de manœuvres,	à	13 d.
1363-64,	»	de maçons,	à	2 sols
»	»	de manœuvres,	à	12 d.

1363-64,	journées de manœuvres-charp.,	à		8 d.
»	»	»	à	9 d.

Les données manquent pour les années suivantes; puis voici, au cours d'un siècle à peu près :

1377-79,	journ.	de maître charpentier,	à	3 sols	
»	»	d'ouvrier charpentier,	à	2 sols	
1382-83,	»	de balayage, homme,	à	1 s.	
»	»	de charretier seul,	à	1 s.	
1387-89,	»	de maître maçon,	à	3 s.	
»	»	de manœuvre,	à		18 d.
1391-92,	»	»	à		18 d.
1400,	»	de maître charpentier,	à	3 s.	
»	»	d'ouvrier charpentier,	à	2 s.	6 d.
1413-14,	»	» »	à	1 s.	9 d.
1420,	»	de balayage, homme,	à	1 s.	2 d.
1426-27,	»	de charp.-couvreur,	à	3 s.	
»	»	de man. charp.-couvr.,	à	2 s.	
1430-31,	»	de charretier av. cheval,	à	4 s.	
1432-33,	»	de charp.-couvreur,	à	2 s.	9 d.
»	»	»	à	3 s.	
1434,	»	de charp.-tonnelier,	à	2 s.	9 d.
»	»	de « partisseur »,	à	2 s.	
1435-36,	»	de man. charpentier,	à	2 s.	
»	»	» »	à	1 s.	6 d.
1442-43,	»	de charpentier,	à	2 s.	9 d.
1448-49,	»	de maître charpentier,	à	2 s.	9 d.
»	»	de charretier av. attel.,	à	6 s.	
1453,	»	de nettoyage, femme,	à		12 d.
1466-67,	»	de charpent.-maçon,	à	3 s.	
»	»	de man. charp.-maçon,	à	2 s.	6 d.

* * *

La série ci-après donne les prix de produits du sol que la seigneurie prélevait à des titres divers et qu'elle faisait vendre. Pour des raisons que nous ne discernons pas, ces « venditions » manquent dans plusieurs comptes.

Années	*Froment* (*la coupe*[5])	*Avoine* (*la coupe*[6])	*Vin* (*le setier*[7])
1364-65	4 s. 2 d.	2 s. 1 d.	—
1368	5 s.	1 s. 5 d.	5 s. 10 d.
1370-71	3 s. 4 d.	1 s. 2 d.	5 s.
1391-92	5 s.	1 s. 6 d.	6 s.
1393-94	4 s. 2 d.	1 s. 6 d.	5 s.
1395-97	3 s. 6 d.	1 s.	5 s.
1397-98	3 s. 6 d.	1 s.	5 s.
1398-99	2 s. 11 d.	10 d.	4 s. 2 d.
1399-1400	3 s.	10 d.	4 s. 2 d.
1404	3 s. 4 d.	1 s. 8 d.	6 s.
1434-35	5 s.	1 s. 3 d.	3 s.
1437-38	12 s.	6 s.	6 s.
1442-43	7 s.	2 s.	3 s.
1449-50	7 s. 7 d.	2 s. 3 d.	4 s.
1457-58	16 s.	3 s.	8 s. 4 d.
1458	9 s.	1 s. 5 d.	7 s.
1459	8 s. 6 d.	2 s. 3 d.	6 s. 3 d.
1460	11 s. 4 d.	5 s. 10 d.	16 s. 2 d.
1461	13 s. 9 d.	2 s. 10½ d.	9 s.
1462	4 s. 10 d.	1 s. 7 d.	10 s. 10½ d.
1465-66	6 s. 3 d.	1 s. 1½ d.	—
1466-67	6 s. 3 d.	1 s. 8½ d.	—
1478-79	8 s.	2 s. 4 d.	—
1481-82	34 s. 3 d.	9 s.	—
1482-83	25 s. 5 d.	—	—
1485-86	6 s. 9 d.	2 s. 3 d.	7 s. 3 d.

Années	*Froment* (*la coupe*[5])	*Avoine* (*la coupe*[6])	*Vin* (*le setier*[7])
1486-87	9 s.	2 s. 3 d.	7 s. 3 d.
1487-88	6 s. 9 d.	1 s. 8 d.	—
1491-92	10 s. 6 d.	3 s. 4 d.	—
1495-96	11 s. 3 d.	4 s.	12 s. et 4 s.[8]
1496-97	10 s. 8 d.	4 s.	—
1500-01	33 s.	6 s. 6 d.	10 s.
1512-13	17 s.	4 s. 10 d.	—
1533-34	16 s. 2 d.	4 s. ½ d.	—
1534-35	12 s. 10 d.	3 s. 10 d.	—

* * *

La série ci-dessous a trait à divers matériaux et travaux de construction :

1370-71,	mille tuiles plates, incl. transport de Lausanne à Morges	3 L. (=60 sols)
1377-79,	même marchandise et quantité,	13 s. 6 d.
1400,	» » »	16 s. 8 d.
1413-14,	une toise de pavage, à forfait,	10 s.
1418-19,	mille tuiles,	48 s.
1420,	mille bardeaux pour toiture,	6 s.
»	mille clous à bardeaux,	5 s. et 6 s.
1427-28,	mille » »	4 s.
»	mille bardeaux,	4 s. 6 d.
1434,	mille »	5 s.
»	mille clous à bardeaux,	3 s. 6 d.
1435-36,	mille tuiles plates,	40 s.
»	mille tuiles rondes,	36 s.
1437-38,	cent tuiles faîtières (« chapirons »),	29 s.
1442-43,	mille bardeaux,	5 s.
»	mille clous à bardeaux,	3 s. 6 d.

1447-48,	une toise maçonn. briques et «chillons»[8a],	40 s.
1453,	mille tuiles rondes,	48 s.
»	mille bardeaux,	4 s. 6 d.
»	mille clous à bardeaux,	3 s.
1455,	mille tuiles plates,	48 s.
1464-65,	mille tuiles rondes,	40 s.
1485,	un char de pierres p. maçonnerie,	20 d.
»	» de chaux,	8 s. 6 d.
»	» de sable,	10 d.
»	une toise de maçonnerie,	44 s. 2 d.
»	mille tuiles,	36 s.

Voici enfin un certain nombre de prix divers et hors série : En

1368-70,	le prix d'un cheval («roncin»),	35 L.
»	le prix d'une robe,	2 L. 16 s.
1381-83,	la douzaine d'œufs,	3½ d.
1409-10,	un fer à cheval, avec la pose,	8 d.
»	pension d'un cheval par jour,	1 s. 6 d.
»	une paire bottines *(callige)*, avec une paire semelles,	18 s.
1420,	cent gerbes paille livrées au château,	36 s.
»	demi-douzaine de balais,	6 d.
1429,	3 jours et demi à l'auberge[9] à Thonon,	12 s.
1496,	poudre à canon, la livre à	4 s.
1500-1501, 1512-13, 1533-34 :	un chapon à	1 s.

* * *

Les chiffres qui précèdent permettent certaines constatations. Tout d'abord en ce qui concerne les prix des journées de travail, ils en dénotent la stabilité relative durant plus d'un siècle, c'est-à-dire jusqu'aux guerres de

Bourgogne[10]. Tant que le pays fut en paix, le système économique y posséda de bonnes assises ; et si la disette y jetait parfois le trouble, elle ne semble pas l'avoir trop ébranlé. Dans nos séries de prix du blé, les très hauts prix sont des indices évidents de la disette, mais la mention directe en est très rare[11]. Le compte de 1438-39, pourtant, relève à l'article « vinum » un déficit total dans le rendement des vignes de presque tout le pays de Vaud, à cause des intempéries ; et dans le compte de 1440 à 1441, il est fait remise au châtelain, sur la ferme des moulins, de 123 florins 10 deniers gros, en raison de la cherté, si grande dans tout le pays, en 1438, que le meunier n'eut à moudre aucun froment, ni même de l'orge ou de l'avoine, et qu'il était dans l'incapacité de s'acquitter de sa ferme[12]. Jusqu'à ce moment, la courbe des prix des céréales et du vin formerait une ligne assez régulière ; mais dès lors les sautes sont considérables. Peut-être le sembleraient-elles moins si nos séries étaient plus continues. Relevons cependant le minimum de 1398-99 et le maximum de 1481-1482, environ douze fois plus élevé, compte non tenu de la dévaluation certaine de la monnaie en cette fin du XVme siècle. L'année 1500-1501 offre un second maximum presque aussi élevé ; et tous nos prix du commencement du XVIme siècle sont hauts. Inutile, pensons-nous, de calculer des prix moyens, même approximatifs, sur nos séries incomplètes. Par contre, on peut noter en passant l'écart considérable des prix du froment et de l'avoine, même si l'on tient compte que l'avoine, pour un même volume, pèse un bon tiers de moins que le blé.

Nous avons relevé plus haut la constance relative des prix de journées de travail, qui atteste un certaine stabilité de la monnaie au moins pour la période de 1361-1467, où nous les avons trouvés. Les différences importantes

entre les salaires d'hommes et ceux de femmes pour travaux agricoles, ainsi qu'entre ceux d'ouvriers de métier et ceux d'ouvriers agricoles et manœuvres, sont dans l'ordre des choses. On constate pourtant une lente ascension, non sans rechutes, des prix de journées de manœuvres. Ainsi en 1364 un manœuvre charpentier recevait 12 deniers pour sa journée ; en 1367 un manœuvre maçon touchait 18 deniers ; en 1427-28 un manœuvre couvreur gagne 2 sols ; en 1466-67 un manœuvre maçon reçoit 2 sols et 6 deniers. Cette progression traduit-elle simplement la dépréciation de la monnaie, ou marque-t-elle aussi une amélioration des salaires ? Impossible, croyons-nous, d'en juger sur ces seuls faits.

Si la dépréciation de la monnaie au XVme siècle est un fait certain, est-il possible de le déterminer ? On n'y est point parvenu encore de façon très sûre, semble-t-il. Aussi devons-nous faire abstraction de cette grosse inconnue en tentant la comparaison des salaires moyens de cette époque à ceux que l'on paie aujourd'hui [13] pour les mêmes services.

D'autre part on ne saurait établir des rapports arithmétiques exacts entre les salaires d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. Car indépendamment de tout ce qui peut influer sur l'appréciation *objective* de la monnaie (comme son aloi, sa solidité, sa puissance d'achat momentanée), il faut tenir compte d'un élément *subjectif* important, d'ailleurs malaisé à saisir, et variable. Nous voulons dire un certain rapport psychologique entre l'homme d'une époque et d'une certaine condition sociale et l'argent (faudrait-il dire l'*Argent ?),* rapport qui fait estimer très diversement, selon les circonstances, des monnaies dont, théoriquement, le pouvoir d'achat serait égal ou à peu près. Parmi nos populations citadines, ce rapport varie

infiniment, vu la grande diversité de leurs conditions économiques. A la campagne, il a plus de constance déjà, et dans les vallées reculées des Alpes il a un caractère à peu près général : l'alpicole, dans sa pauvreté, voit un écu ou un billet de banque d'un tout autre œil que l'ouvrier ou le bourgeois moyen. La simplicité des conditions économiques, et plus encore la pauvreté ou, ce qui revient au même, la cherté fréquente, auront donc pour effet, toujours et partout, de faire apprécier hautement un salaire modique et que jugeraient insuffisant beaucoup de nos ouvriers.

Or tel paraît bien avoir été l'état économique de la classe inférieure, chez nous, à la fin du moyen âge et jusqu'au XVIIIme siècle. Si tel fut le cas, nous devrons admettre que des journées moitié moins payées qu'aujourd'hui paraissaient alors normalement rétribuées. Du reste, il n'y a guère qu'un demi-siècle, on payait encore dans nos petites villes fr. 1.20 à fr. 1.50 les journées de lessive, de couture à domicile, d'ouvrière aux champs, fr. 1.50 à fr. 1.80 celle de faucheur, d'ouvrier agricole, de manœuvre, de cordonnier et de tailleur à domicile, — tous ces prix s'entendant de la « petite journée » (ouvrier nourri). La « grande journée » allait de fr. 2.50 à fr. 3.—. Notre monnaie avait, il est vrai, un pouvoir d'achat bien plus élevé qu'aujourd'hui pour beaucoup de choses, non pour toutes cependant. Or, même si nous doublons de ce fait les chiffres des salaires ci-dessus, ils n'atteindraient pas du tout les chiffres actuels, dont le niveau élevé traduit l'excellence momentanée des conditions économiques d'avant la dépression dite de la « crise ».

Cela signifie, pensons-nous, que les 2 sols du salaire d'un manœuvre au XVme siècle ne sauraient être comparés aux 7 ou 8 francs de ce salaire actuel, mais bien

à une somme sensiblement inférieure. De même les 3 sols que gagnait par jour un maître d'état ne sauraient représenter le gain actuel d'un maçon ou d'un charpentier (de village) travaillant à la journée, mais pour son compte, à fr. 1.50 ou 1.80 l'heure.

Telles sont les considérations qui nous engagent à évaluer à fr. 3.— environ la valeur moyenne du sol (ou « gros ») aux XIVme et XVme siècles, ce qui mettrait d'une part le denier à fr. 0.25, le florin petit poids à fr. 36.— et la livre lausannoise à fr. 60.—, le tout approximativement. Nous ne nous dissimulons pas ce qu'il y a d'arbitraire dans cette estimation, et plus encore dans le fait de proposer une valeur moyenne, portant sur cent quarante ans, pour une monnaie en voie de dépréciation. Mais cela devait-il nous empêcher de serrer le problème autant que nous le pouvions par ailleurs ? Nous ne le pensons pas, et nous procéderons de même ci-après, faute d'une autre méthode.

Sur cette base, assurément modérée, de fr. 3.— pour valeur du sol, reprenons un instant les prix du blé et du vin. La coupe de blé, mesure de Morges, contenant environ 66 litres, pèserait, selon la qualité, aux environs de 50 kg. Au prix minimum de notre série — 2 s. 11 d. en 1398 — les cent kilos de froment feraient 17 fr. 50, et le prix maximum — 34 s. 3 d. la coupe en 1482 — équivaudrait à fr. 205 notre quintal métrique! Même si nous diminuons ce chiffre surprenant d'un gros pour cent afin de tenir compte de la dépréciation de la monnaie, il n'en reste pas moins tout à fait extraordinaire. Entre ces deux extrêmes s'établirait une échelle de prix variés, mais le plus souvent fort élevés.

Quant au vin, le prix moyen approximatif, calculé sur les deux douzaines d'indications de nos comptes, serait

d'environ six sols le setier ou douze sols à peu près l'hectolitre, soit fr. 36.—. La correspondance avec les prix actuels est assez apparente.

(A suivre.) E. KUPFER.

NOTES

[1] Un extrait de ces comptes, dont les originaux sont à Turin, a été établi par feu l'archiviste A. Millioud et se trouve aux archives de Morges : c'est notre source ici.

[2] Le 15 mars 1363, par voie d'échange, le comte Amédée VI céda la châtellenie de Denens à Marguerite d'Oron, femme de Jean de Gruyères. (Mention des dits comptes pour 1364.) Cf. *D.H.V.*, article *Denens.*

[3] Rappelons que 12 deniers valaient un sol et 20 sols une livre lausannoise. Quant au florin petit poids, le change de nos comptes l'indique d'abord (1363-64) à 11 deniers gros tournois, le florin bon poids à 12 deniers gros et à 13 sols lausannois nouveaux ; quant à la livre lausannoise nouvelle, elle équivaut alors aux 4/5 de l'ancienne. En 1375-76, ces rapports sont modifiés déjà : le sol lausannois nouveau équivaut au denier gros, et cette équivalence se maintiendra approximativement à l'avenir. Mais deux ans plus tard le florin est monté à son tour ; le florin petit poids est à 12 deniers gros (ou sols).

[4] Cette mention figure rarement. Il s'agissait sans doute de collations de pain et de vin, qu'on rencontre plus régulièrement lorsqu'il s'agit de travaux faits en corvée ; elles constituent dans ce cas la seule dépense du châtelain. Quand cette mention figure, les salaires restent dans la norme du temps.

[5] Les quantités de froment sont indiquées en muids, sauf exception ; nous les avons converties en coupes, un muid valant douze coupes.

[6] Sauf exception également, les quantités d'avoine sont indiquées en coupes ; quand elles ne l'étaient pas, nous les avons converties comme pour le froment, afin de faciliter les comparaisons. La coupe, mesure de Morges, valait quatre quarterons de 16,404 dm^3.

[7] Le setier était de 32 pots, mesure de Morges, à 1621 cm^3. — Cf. l'art. «Poids et Mesures» du *Dict. hist. et géogr. du canton de Vaud*, de E. Mottaz.

[8] Rien n'explique cette grosse différence ; le second prix est accompagné simplement de la mention « autre vin ».

[8a] On appelait « chillons » ou « chilloz » les gros cailloux roulés entrant dans la maçonnerie.

[9] Cf. d'autres prix d'auberge à l'époque dans *Rev. hist. vaud.* 1934, p. 42 et s.

[10] La domination de Jaques de Romont a interrompu la série de nos comptes au moment le plus intéressant (1468-69 à 1478-79). Les prix de journées n'apparaissent plus, ou très exceptionnellement, dans la fin, très discontinue, de la série.

[11] Cf. *Rev. hist. vaud. 1934,* p. 46 et s., divers prix en 1441 dans le Pays de Vaud et le Chablais, établis par une enquête officielle.

[12] Voici les textes relatifs à ces deux faits : « *Vinum.* De exitu vinearum... nichil computat hic pro anno domini 1438°, quia nichil de eo et pro eodem recepit, eo quia dicte vinee et alie vinee quasi totius patrie Vuaudi occasione agitationis cujusdam boree vocate fuyna tempestate et devastate fuerunt anno elapso, ita quod nulli fructi creverunt seu obvenerunt », etc. *(Compte* du 15 mars 1438 au 15 mars 1439). Et au *compte* du 15 mars 1440 au 15 mars 1441, nous lisons (dans les extraits Millioud comme ci-dessus) : Remise faite au châtelain sur la ferme des moulins du Duc parce qu'en 1438 « fuit in dicto loco Morgie et ubique in tota patria tanta caristia, quod ipse mugnerius in dictis molendinis non moluit aliqua frumenta, nisi dumtaxat ordeum et avenam adhuc modicum et sic effectus fuit tam pauperimus, quod vix potuit victum suum ipso anno [habere] et adhuc est pauper et mendicans », etc.

[13] Cette étude était mise au net quand est survenue la dévaluation de notre franc. C'est à ce dernier (non dévalué) que se rapportent les calculs d'équivalence et par suite les expressions « prix d'aujourd'hui, monnaie actuelle » et autres semblables.